

Appel à candidature pour un contrat doctoral (CIFRE)

La connaissance des parcours en protection de l'enfance

I. Structure :

Le GIP enfance en danger regroupe deux entités : l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) et le 119/Service national d'accueil téléphonique pour l'enfance en danger (SNATED).

a) Missions de l'ONPE (Site web : <https://www.onpe.gouv.fr/>) :

- améliorer la connaissance sur les questions de protection de l'enfance à travers le recensement et le développement de données chiffrées ainsi que de données d'études et de recherches ;
- recenser, analyser et diffuser les pratiques de prévention et d'intervention en protection de l'enfance ;
- soutenir les acteurs de la protection de l'enfance.

b) Missions du SNATED (Site web : <http://www.allo119.gouv.fr/>) :

- Accueillir les appels des enfants en danger ou en risque de l'être et de toute personne confrontée à ce type de situations, pour aider à leur dépistage et faciliter la protection des mineurs en danger.
- Transmettre les informations préoccupantes concernant ces enfants aux services des Conseils Départementaux compétents en la matière. Signaler directement au parquet lorsque l'information recueillie le justifie.

II. Contexte :

L'ONPE a notamment pour mission, dans le champ de la protection de l'enfance, la conduite, coordonnée avec les institutions concernées, d'études, de recherches et d'évaluations, l'état des lieux des connaissances disponibles, l'identification des besoins de connaissance, le lancement, l'accompagnement et la diffusion de travaux de recherche réalisés en interne ou en partenariat avec des équipes de recherche.

L'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) a une mission de production et de diffusion de la connaissance. Dans ce cadre, un appel à candidature pour un contrat doctoral

est ouvert avec l'objectif de signer une convention « CIFRE » tripartite en lien avec l'ANRT, l'Université de rattachement du doctorant et l'ONPE¹.

Disciplines concernées : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, DROIT, SCIENCES MEDICALES, SCIENCES ECONOMIQUES, etc.

III - Missions : Une recherche pour créer de la connaissance en protection de l'enfance

La loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants rappelle que l'ONPE assure les missions de centre de ressources nationales, d'évaluation et de promotion de la recherche. L'ONPE poursuivra ainsi son travail de mise en cohérence de différentes données (quantitatives et qualitatives) et de production de connaissances dans le champ de la protection de l'enfance entendu au sens large.

Dans le cadre de cet appel à candidature, l'ONPE propose de financer un travail doctoral inédit portant sur la protection de l'enfance, l'adoption ou l'accès aux origines personnelles. Les approches pluridisciplinaires comme l'alliance d'approches quantitatives et qualitatives seront particulièrement appréciées. Par ailleurs, il est à noter que depuis décembre 2021, l'ONPE dispose d'une base de données nationales dans le cadre du dispositif OLINPE, qui pourrait donner lieu à des exploitations complémentaires.

Le projet de thèse devra trouver des accointances avec les thématiques abordées dans les travaux de l'ONPE, depuis sa création en 2004, qu'il s'agisse des besoins fondamentaux de l'enfant, de la prévention et de la protection de l'enfance, de la meilleure compréhension des parcours scolaires, santé, institutionnel des enfants en danger ou encore de ceux ayant fait l'objet d'une adoption. Le développement des connaissances sur l'environnement social, familial et institutionnel que côtoient ces enfants, ou encore sur les disparités départementales tant dans les parcours des enfants que dans les pratiques professionnelles peuvent également, et à titre non exhaustif, être un axe de travail intéressant.

Dans cette perspective, l'ONPE, et plus largement le GIPED souhaite soutenir et financer une recherche doctorale dans le cadre du dispositif « Cifre ». La discipline du doctorat n'est pas contrainte. Une sensibilité pour des méthodes à la fois quantitative et qualitative sera particulièrement appréciée.

Le projet proposé par le candidat devra présenter une problématique détaillée et gagnera à montrer les recommandations qui pourraient émerger de ce travail de recherche au niveau des pratiques de terrain et des politiques publiques dans le cadre français tant métropolitain qu'ultra-marin (y compris par la comparaison avec d'autres pays).

¹ <https://www.anrt.asso.fr/fr/le-dispositif-cifre-7844>

Envoi des candidatures **avant le 9 décembre 2022 (inclus)** à :

M. Jérôme VICENTE, Directeur administratif et financier

à recrutement@giped.gouv.fr ou à

GIP ENFANCE EN DANGER

BP 30302 - 75823 PARIS Cedex 17

Pour toute question complémentaire possibilité d'adresser un mail à chiffres@onpe.gouv.fr.

Seules seront étudiées les candidatures complètes comprenant :

- Un CV
- La copie du dernier diplôme obtenu
- Un projet de thèse de 5 à 10 pages maximum, avec bibliographie indicative
- Une lettre d'engagement du directeur de thèse
- Une lettre d'engagement du directeur de laboratoire.

Par ailleurs, le candidat s'engage avant la candidature à respecter d'ici décembre 2022 les conditions d'octroi du dispositif CIFRE précisé par l'arrêté 2016 consultable sur le lien suivant : https://www.anrt.asso.fr/sites/default/files/conditions_doctroi_et_de_suivi_des_cifre_-_edition_2019.pdf